



TransGenre Actu

février 2003 — N° 02/03 — 1€

La difficulté, ce n'est pas de rêver, mais d'accepter et de comprendre les rêves des autres.
Écrivain chinois - Zhang Xianliang
Extrait de Mimosa



On a longtemps rêvé d'un centre d'archives LGBT à Paris comme il en existe dans d'autres grandes villes, on pense évidemment à San Francisco. Ce rêve semblerait d'être en passe de se réaliser. Mais les rêves de tous ne semblent pas malheureusement être pris en compte : ceux des lesbiennes, des bi et des trans. Cela fait pas mal de monde.

Depuis quelques mois, la polémique allait crescendo à propos du projet du CADHP (Centre d'Archives et de Documentation Homosexuelles de Paris). Notre politique n'est pas d'intervenir à tout va mais vu notre travail pour constituer des archives transgenres et ce que nous avons appris sur le projet, nous nous devons de réagir.

Si les transgenres sont ignorés à Paris, ailleurs des progrès se sont produits en ce qui concerne leur condition. La loi votée en Fin-

lande témoigne bien d'une certaine évolution ainsi que le tribunal d'Aix-en-Provence, pourtant célèbre pour sa réticence à accorder des changements d'état civil. Celui-ci a validé, sinon la reconnaissance de la paternité, un droit de visite et d'hébergement à un FTM.

Le CARITIG fait lui aussi preuve d'évolutions notables : nous inaugurons une co-présidence à la tête de l'association et c'est donc en tant que co-présidente que je signe cet éditorial. Cela constitue une reconnaissance de mon implication croissante dans notre structure. Adhérente de l'association en 1998, je deviens vite bénévole d'abord comme traductrice puis en tenant des permanences. En 2002, j'ai eu l'honneur de représenter le CARITIG aux UEEH à Marseille et à Poitiers en octobre.

Carole Maat me remplacera désormais au poste plus " technique " de trésorière. Même si la situation financière peut poser quelques soucis, nous pouvons être raisonnablement optimistes pour l'année à venir et le futur de l'association.

Enfin pour terminer, et faire avancer la question des prises en charge par la sécurité sociale, nous avons besoin de vos informations. Comme vous pouvez vous en douter le recueil de ces informations est très important. Nous vous demandons aussi votre avis sur les ateliers et les réunions par le questionnaire joint. Merci d'y consacrer un peu de temps.

Pour parler comme Oncle Sam : **we need you** (nous avons besoin de vous).

! Dominique Place, co-présidente du CARITIG

Dans ce numéro :

Edito	1
Compte-rendu Atelier	2
Une loi en Finlande	3
Sélection du forum	4/5
Témoignage pour la TV	6
Prise en charge CPAM	6
Décision juridique	6
Petites annonces	7
Sur CARITIG.Org	7
Appel du CARITIG	7
Planning des activités	8

Avec
 TransGenre Actu :

- Le communiqué de presse concernant le CADHP
- Questionnaire sur les ateliers et réunions



Compte-rendu Atelier

Atelier du 6 janvier 2003

Thème : « la sexualité »

Animé par Alexis

Pour animer l'atelier du jour, Alexis a proposé des questions aux participants, permettant ainsi de débiter l'atelier et les discussions.

La sexualité se confond-elle avec la génitalité ?

Est-il possible d'obtenir la plénitude sexuelle lorsqu'on se trouve dans un rôle de genre non désiré ?

Transhomosexualité et transhétérosexualité : une différence essentielle ?

Pourquoi nombre de TG ont-ils tendance à s'habiller de façon sexuellement provocante ?

Ceci a-t-il tendance à évoluer ?

Comment la sexualité des TG s'est-elle développée dans le temps ?

Et notamment : quels sont les effets de la transition sur la libido ?

Qui sont les « translovers » ?

Quels rapports entretiennent les TG et les « ambisexuels » ?

L'orientation sexuelle peut-elle changer avec le rôle de genre ?

Pourquoi certains TG dont la sexualité est en grande partie narcissique renient-ils cet aspect ?

Les dangers de la sincérité lorsqu'on communique avec les non-TG ?



Une loi en Finlande

Loi n°563 / 2002

Loi de reconnaissance légale du sexe d'une personne transsexuelle. (« Laki transseksuaalin sukupuolen vahvistamisesta »)

NOTA BENE : cette traduction n'est **pas du tout officielle**, mais basée sur une traduction effectuée en anglais par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé (Finlande) d'un texte de loi amendé dans les comités parlementaires (avec en points essentiels les sections 2 & 7).

Section 1

Il peut être reconnu légalement qu'une personne appartient au sexe opposé à celui de son État Civil, tel qu'il y est fait référence dans la Loi d'Information Publique (507/1993), à condition que cette personne :



Sélection du Forum

**Message de Julien, répondant à
Eve - 08/01/03 - 03h43**

Concernant la question que tu me poses sur le besoin de se sentir intégralement homme ou femme dans son corps, je partage les mêmes besoins que toi. Mais bon, à moins de se réincarner enfin dans le bon corps dans une éventuelle prochaine vie, si temps est qu'il y en ait une, et à condition qu'on se souvienne de ce que l'on était dans l'ancienne pour pouvoir apprécier la nouvelle, il n'y a pas de solution miracle pour reconstruire intégralement ce que la nature a fait dans le mauvais sens, et je ne pense pas que la médecine soit un jour capable de réaliser un tel exploit. Personnellement, je pense que ce qu'on réalise actuellement est déjà miraculeux !

Voir sur le forum



Témoignages

Le CARITIG a été contacté par une société de production qui prépare une émission de 52 minutes sur la transsexualité pour une importante chaîne de télévision (avec diffusion à 20h30).

Cette émission aura pour but de présenter le vécu de trois personnes à différentes étapes dans leur transition. Les personnes seront suivies dans leur démarche au quotidien et ce pendant trois ou quatre mois.

Que vous soyez en début de parcours, en cours de traitement hormonal, où à la veille de l'intervention chirurgicale, MTF ou FTM, vous pouvez participer.

A la différence des précédents contacts que nous avons pu avoir avec des journalistes, nous avons eu le sentiment que cette fois-ci les conditions requises pour faire un reportage de qualité sont présentes.

Si vous souhaitez témoigner ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à nous joindre au 01.53.17.05.27.

Décision juridique

Action d'un transsexuel en établissement de la filiation paternelle à l'égard d'un enfant issu de procréation médicalement assistée avec tiers donneur

Une femme, vivant en concubinage avec une autre femme, recourt à une procréation médicalement assistée avec tiers donneur pour avoir un enfant qu'elle reconnaît le jour de sa naissance, le 27 décembre 1991. Le 8 décembre 1993, sa concubine obtient la modification de la mention de son sexe sur son état civil. Le transsexuel reconnaît l'enfant le 4 mai 1994.

...

Prise en charge SS

Nous travaillons sur un gros dossier bien compliqué : la prise en charge des soins, que ce soit l'épilation, la chirurgie à l'étranger, les hormones, l'esthétique, etc.

Nous avons besoin de rassembler des documents, courriers afin de faire progresser la situation.

Votre dossier a été refusé par la CPAM !
Vous avez obtenu la prise en charge !

Envoyez nous toutes les informations. Vous pouvez être assuré du secret médical. Ces documents ne seront jamais utilisés sans votre accord préalable.

Nous travaillons de concert avec des avocats. Nous souhaitons créer une jurisprudence qui permettra à tous les transgenres d'obtenir les mêmes droits quelque soit leur caisse.

! Le Bureau du CARITIG



Petites annonces

N°00011 - Dép. 25, Claude 40 ans, recherche rencontre avec TS MTF ou travesti même amateur. Pour amitié.

N°00012 - Claude cherche escarpins, taille 43, merci d'avance.

**Déposez
gratuitement
vos annonces,

profitez-en !**

Pour passer une annonce :

Envoyer par courrier (voir adresse ci-dessous), fax ou email votre texte (150 caractères max lisibles) en mentionnant votre numéro d'adhérent, ou vos coordonnées (aucune adresse personnelle ne sera publiée).

Un numéro sera attribué pour chaque annonce. Celles-ci faisant partie de TransGenre Actu figureront donc sur le site de l'Association, c'est la raison pour laquelle nous vous déconseillons d'indiquer votre numéro de téléphone. (Toutefois si vous souhaitez le faire apparaître, merci de nous le préciser)

Le CARITIG se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui sont contraires à sa déontologie, aux dispositions légales ; ainsi que les annonces revêtant un caractère pornographique.

Pour répondre à une annonce :

Envoyez votre réponse dans une enveloppe (format 16 x 11 cm) dûment timbrée, sans mention d'adresse, mais en portant uniquement au crayon le numéro de l'annonce.

Glissez le tout dans une autre enveloppe, à l'adresse suivante :

CARITIG - BP 756 - 75827 Paris Cedex 17

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au 01.53.17.05.27.

SUR WWW.CARITIG.ORG

Suite à problèmes techniques sur le site dont nous n'avons pas réussi à comprendre la raison, la rubrique « Photothèque », étant en cause, a été supprimée momentanément. Nous espérons pouvoir la remettre en place dans peu de temps.

Nous en profitons pour lancer un appel, nous avons besoin de photos de résultats opératoires. Aidez-nous à mettre en place une base de données photographiques permettant de choisir son chirurgien en connaissance de cause.

Également, constatant que le fonctionnement du Chat était assez aléatoire, nous avons décidé de suspendre les permanences et prévoyons de les redémarrer sur un nouveau Chat d'ici quelques semaines.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour tous ces soucis.

Évidemment tous ces dysfonctionnements ont sérieusement alourdi le programme déjà bien chargé de notre webmestre. Le retard s'est accumulé et les nouvelles rubriques de Liens annoncées dans le dernier TGA commencent seulement à être mis en ligne.

De nombreux autres rajouts sur le site devraient se faire, en espérant que les aléas techniques ne viendront pas freiner nos projets.

La rubrique Enquête devrait être améliorée. Des extraits de mémoires universitaires y seront rajoutés, d'autres enquêtes viendront augmenter la valeur scientifique de notre organisation.

Vous trouverez également dans peu de temps des formulaires pour vous exprimer sur les activités du CARITIG, pour recevoir de la documentation, etc.



Appel du CARITIG

Le CARITIG recherche des bénévoles pour :

- tenir des permanences téléphoniques et d'accueil,
- représenter l'association auprès d'autres structures,
- gérer la base de données de la documentation,
- rédiger des articles, faire des interviews, etc.

Vous avez des connaissances médicales, juridiques.

Faites en profiter le CARITIG !

Nous recherchons également :

- des enveloppes demi-format (A5),
- des ramettes de papier de couleur,
- un photocopieur,
- un téléviseur,
- ...

PLANNING

01 février - Rencontre à Rouen
03 février - Atelier - Paris - CGL
Pas de réunion en février
03 mars - Atelier - Paris - CGL
08 mars - Réunion - Paris - CRIPS
10 mars - Rencontre à Reims
23 mars - Printemps des Assocés - Paris

Les dates des prochains ateliers et réunions vous sont donnés sous réserve de modification.

Ateliers

- **Lundi 3 février à 20 h**
Thème : Femme, stéréotype ou réalité ?
Animé par Alexis
- **Lundi 3 mars à 20 h**
Thème : le maquillage
Animé par Sophie

Les ateliers se tiennent dans les locaux du CGL — Centre Gai & Lesbien
3 rue Keller – 75011 Paris
M° Ledru-Rollin

Nouveau concept : Les rencontres

Le principe est simple :

Le CARITIG vous propose de venir discuter autour d'un verre dans un lieu sympathique et ce, chaque mois dans une ville différente.

Pas de thématique particulière, pas d'invité, juste une rencontre de convivialité, lieu d'échanges privilégiés entre les adhérents (ou non) et les responsables du CARITIG.

La première aura lieu à Rouen, n'hésitez pas à venir nous y retrouver.

Rencontre à Rouen

Samedi 1er février

de 16h00 à 18 h00

venez nous retrouver au bar
l'Insolite
58 rue d'Amiens - 76000 Rouen

Réunion à Paris

Pas de réunion en février

Permanences

Permanence d'Accueil :

- Tous les mercredis de 18 à 20 heures, des bénévoles vous reçoivent au Centre Gai & Lesbien - 3 rue Keller – 75011 Paris

Les Permanences Téléphoniques
au 01.53.17.05.27. :

- Tous les lundis, de 19 à 21 heures, Vincent Guillot, chargé d'insertion, spécifique questions sociales et travail. Absent les 3 et 10 mars.
- Tous les mardis, de 20h30 à 22 heures, Marc, bénévole.
- Tous les mercredis, de 18h à 20 heures, Sophie, écoute spécifique pour les proches.
- Tous les jeudis, de 13 à 16 heures, Séverine, volontaire.
- Tous les vendredis, de 14h à 17 heures, Nadia Guerch, bénévole. Absente les 7 et 14 février.

Ces permanences sont tenues selon la disponibilité des bénévoles et sous réserve de modification.

- Répondeur en cas d'absence.
- Pour des raisons financières, le CARITIG ne peut pas vous rappeler.

Printemps des Assocés

Le 4^{ème} printemps des Assocés aura lieu le 22 et 23 mars 2003.
Il se déroulera en 2 parties :
Samedi 22 Mars : Conférence politique
Dimanche 23 Mars : Salon des Assocés.

Le CARITIG comme chaque année sera présent au salon pour y présenter ses activités et publications.

Pour tenir le stand, nous avons besoin de bénévoles. Si vous êtes intéressés pour nous aider lors de cette manifestation, proposez-vous en appelant le

TransGenre Actu est la lettre mensuelle d'information éditée par le CARITIG. Centre d'Aide, de Recherche et d'Information sur la Transsexualité et l'Identité de Genre.

Association Loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de PARIS le 23 janvier 1995 - N° 0280

Boîte Postale 756
75827 Paris CEDEX 17
France
Tel./Fax 01.53.17.05.27.
- Répondeur en cas d'absence.

Entre 10 et 18 heures, et uniquement en cas d'urgence : Tel. 0660.450.940.

Attention ! Pour des raisons financières, le CARITIG ne peut pas vous rappeler.

Site Internet : www.caritig.org
E-mail : caritig@caritig.org

Directeur de la publication : Armand Hotimsky
Ont participé à ce numéro : Carole, Dominique, Pascal Lebrun, Frank Martin, Dominique Place, Séverine.

**Date limite d'envoi des textes
pour publication dans le numéro
en préparation :
le 10 du mois
Envoi de TransGenre Actu :
entre le 20 et le 25**